

**DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014, A 10H**  
**10KM DU PAYS ROCHOIS**  
**REGLEMENT**

La 26<sup>ème</sup> édition de la course « Les 10km du Pays Rochois » est organisée le Dimanche 19 octobre 2014 par l'association courir en Pays Rochois et Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois.

La course « Le 10km du Pays Rochois » est homologuée Label Régional, est classante et qualificative pour les championnats de France.

« Le 10km du Pays Rochois » se veut un évènement sportif ouvert à toute personne en bonne santé, homme ou femme, licencié ou non.

L'inscription à chacune des courses de l'évènement sportif « Le 10km du Pays Rochois » implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Le règlement général des courses hors stade est disponible sur [www.athle.com/ffa.running](http://www.athle.com/ffa.running).

**INSCRIPTION uniquement et RENSEIGNEMENTS auprès de la Communauté de Communes du Pays Rochois 04.50.03.05.86 avant 18h**

**RENSEIGNEMENTS UNIQUEMENT BRICLOT Cécile 06.89.84.80.82 (le soir)**

**LE 10km ET 10km RELAIS**

La course du 10km est gérée par chronométrage électronique.

Chaque coureur doit porter son dossard, de manière visible, sur le devant du maillot, du départ jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.

Un coureur sans dossard ne se verra pas laisser franchir la ligne d'arrivée. De ce fait, il n'apparaîtra pas dans les classements, et ne se verra pas attribuer de lots, primes ou récompenses auxquels il aurait pu prétendre si le règlement de l'épreuve avait été respecté. Les organisateurs, sous la houlette du juge-arbitre, sont seuls juges de trancher les éventuels litiges constatés.

Pour le 10km en relais, les 3 coureurs de l'équipe doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble.

**Départ et arrivée:**

Centre Sportif Armand Bouvard  
Rue du stade

74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Catégories	CA	JU	ES	SE	VE1
Né(e) en	1997 et 1998	1995 et 1996	1992- 1993 et 1994	De 1975 à 1991	De 1974 à .....
Départ			A 10h00		

## PARCOURS

### 10km :

Tracé de 10km en 3 boucles uniquement sur route.

Le parcours de 10km est mesuré et conforme au règlement de la FFA et de la Commission Nationale des Courses Hors-Stade.

Cette épreuve est homologuée comme épreuve à Label Régional, qualificative et classante pour les championnats de France FFA.

Le plan du parcours est disponible sur le site de l'organisateur [arve.athle.com](http://arve.athle.com).

La course consiste à parcourir 3 fois la boucle.

Les coureurs doivent impérativement respecter le parcours balisé.

### 10km en relais :

Le 10km s'effectuera en relais de 3 coureurs (3 hommes, 3 femmes ou relais mixte avec obligatoirement 2 femmes).

A Partir de la catégorie CADET

Le premier relayeur effectuera 3 boucles.

A la fin du 1<sup>er</sup> tour, il récupère le second coureur et au bout du 2<sup>ème</sup> tour le troisième coureur se joint au groupe pour finir la course.

## INSCRIPTION

Les inscriptions s'effectuent **par courrier** à

**Communauté de Communes du Pays Rochois**

**Maison du Pays**

**74800 La Roche-sur-Foron**

**ou en déposant le bulletin d'inscription à cette adresse**

**avant le jeudi 16 octobre 2014 au soir**

Pour s'inscrire et participer à la course, les coureurs doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

-**les licenciés** FFA, FF-TRI, UFOLEP ou FSGT devront **présenter leur licence sportive de la saison en cours**, au retrait des dossards.

-**les non-licenciés** doivent être assurés personnellement et **joindre un certificat médical**, datant de moins de 1 an, « **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.** » L'exemplaire conservé pendant 1 an par l'organisateur : obligation légale.

-**les mineurs** devront obligatoirement remplir l'**autorisation parentale** avec signature des parents ou du représentant légal.

Pour qu'une inscription soit bien prise en considération, les bulletins d'inscriptions doivent être totalement complétés et être lisibles.

Pour le 10km= bulletin d'inscription+certificat médical+payement

Pour le 10km relais= les 3 bulletins d'inscription +les 3 certificats médicaux+payement (dans la même enveloppe).

Les inscriptions sur place peuvent s'effectuer le matin de la course **de 8h à 9h30 précises uniquement pour le 10km.**

Pas d'inscription sur place pour le relais.

## **COUT DE L'INSCRIPTION**

Course 10km : 12€ (majoré de 2€ pour les inscriptions le jour de la course)

Course 10km en relais : 20€ par équipe

## **LE RETRAIT DES DOSSARDS**

Les dossards sont à retirer **dans le gymnase** du Centre Sportif Armand Bouvard-Rue du stade-74800 Saint-Pierre-en-Faucigny **le matin de la course de 8h à 9h30.**

Pour retirer son dossard, le coureur doit être à jour du règlement du coût de l'inscription et présenter sa licence sportive de la saison en cours. Si le payement n'est pas joint au bulletin d'inscription le coût sera celui de l'inscription sur place.

Un coureur ne fournissant pas le certificat médical datant de moins de 1 an et de « de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition » ou ne présentant pas sa licence ne pourra pas retirer son dossard et se verra refuser de participer à la course par les organisateurs.

Par mesure d'hygiène, les épingles pour accrocher les dossards ne sont pas fournies.

## **SECURITE**

Courir en Pays Rochois et Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois organisateurs de l'épreuve sont couverts par sa police d'assurance responsabilité civile.

Le Service médical est assuré par la Croix Rouge.

Un médecin est également présent ou joignable.

La Sécurité est assurée sur l'ensemble du parcours par des signaleurs.

## **RAVITAILLEMENT**

Un ravitaillement liquide est situé au 3<sup>ème</sup> kilomètre et au 6<sup>ème</sup>.

A l'arrivée un ravitaillement est installé avec liquides et solides.

## **LOTS, PRIMES ET RECOMPENSES**

Un lot souvenir est remis aux 350 premiers arrivants.

Lors de la remise des prix, la présence des bénéficiaires sur place est indispensable. La présentation d'une carte d'identité peut être demandée.

### **Primes et lots divers aux podiums scratch (6 premiers hommes et 6 premières femmes)**

Primes scratch	1 <sup>er(e)</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>
Homme	110€	90€	70€	lot
Femme	110€	90€	70€	lot

### **Primes aux records Masculin et Féminin de l'épreuve 10km**

Primes aux records	Masculin	Féminin
Montant	100€	100€

### **Récompenses (non cumulables avec les primes) aux podiums de chaque catégorie homme et femme (hors-scratch)**

Récompenses hors-scratch	V4	V3	V2	V1	SE	ES	JU	CA
Homme	1 <sup>er</sup>							
	2 <sup>ème</sup>							
	3 <sup>ème</sup>							
Femme	1 <sup>ère</sup>							
	2 <sup>ème</sup>							
	3 <sup>ème</sup>							

Les premiers des relais Homme, Féminin et Mixte seront récompensés.

Dans le cas de contrôles anti-dopage sur les prétendants aux primes, le comité d'organisation se réserve le droit de transmettre aux bénéficiaires les primes scratch et primes aux records éventuels une fois le résultat négatif du contrôle officiel connu.

## **DROIT A L'IMAGE**

Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.

Tout participant ou représentant légal du participant, autorise les organisateurs ainsi que tous les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou en partie, exploiter, les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de la participation à la course « Les 10km du Pays Rochois », sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10ans.

## **RESULTATS**

Sur le site d'Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois :[arve.athle.com](http://arve.athle.com)

Sur le site de la Fédération française d'Athlétisme :[www.athle.com//fffa.running](http://www.athle.com//fffa.running)

## **COURSES ENFANTS**

### **Départ et arrivée:**

Centre Sportif Armand Bouvard  
Rue du stade  
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

		Courses jeunes	
Catégorie	BE et MI MIXTE	POF puis POM	EAF puis EAM
Né(e)	BE :2001 et 2002 MI :1999 et 2000	2003 et 2004	2005, 2006 et 2007
Distance	2000m	1000m	1000m
Départ		A partir de 11h30	

**A partir de 11h30** ont lieu les courses jeunes.

Course de 1000m à parcourir en une boucle uniquement sur route.

Course de 2000m à parcourir en deux boucles de 1000m uniquement sur route.

**Seules les courses BE et MI sont chronométrées.**

Les organisateurs se réservent le droit de modifications.

## **INSCRIPTION**

Les inscriptions s'effectuent **par courrier** à

**Communauté de Communes du Pays Rochois**  
**Maison du Pays**  
**74800 La Roche-sur-Foron**

**ou en déposant le bulletin d'inscription à cette adresse**

**avant le jeudi 16 octobre 2014 au soir**

Pour s'inscrire et participer à la course, les coureurs doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

**-les mineurs non licenciés** devront obligatoirement remplir **l'autorisation parentale** avec signature des parents ou du représentant légal.

Pour qu'une inscription soit bien prise en considération, les bulletins d'inscriptions doivent être totalement complétés et être lisibles.

Bulletin d'inscription + paiement à joindre dans l'enveloppe.

**Pas d'inscription sur place ni de paiement.**

## **COUT DE L'INSCRIPTION**

Le coût de l'inscription est de **2€**

## **LE RETRAIT DES DOSSARDS**

Les dossards sont à retirer **dans le gymnase** du Centre Sportif Armand Bouvard-Rue du stade-74800 Saint-Pierre-en-Faucigny **le matin de la course de 8h à 10h30.**

Pour retirer son dossard, le coureur doit être à jour du règlement du coût de l'inscription. Par mesure d'hygiène, les épingles pour accrocher les dossards ne sont pas fournies.

## **SECURITE**

Courir en Pays Rochois et Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois organisateurs de l'épreuve sont couverts par sa police d'assurance responsabilité civile.

Le Service médical est assuré par la Croix Rouge.

Un médecin est également présent ou joignable.

La Sécurité est assurée sur l'ensemble du parcours par des signaleurs.

## **LOTS ET RECOMPENSES**

Un lot souvenir est remis à l'arrivée à tous les arrivants des courses enfants.

Lors de la remise des prix, la présence des bénéficiaires sur place est indispensable.

Récompenses aux podiums de chaque catégorie garçons et filles.

Récompenses hors-scratch	MI	BE	PO	EA
Garçons	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Filles	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

## **RAVITAILLEMENT**

Un goûter sera offert à chaque enfants ayant participé à la course.

## **DROIT A L'IMAGE**

Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.

Tout participant ou représentant légal du participant, autorise les organisateurs ainsi que tous les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou en partie, exploiter, les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de la participation à la course « Les 10km du Pays Rochois », sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10ans.

## **RESULTATS**

Sur le site d'Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois :[arve.athle.com](http://arve.athle.com)

Sur le site de la Fédération française d'Athlétisme :[www.athle.com/fffa.running](http://www.athle.com/fffa.running)

